

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 23
Présents : 18
Votants : 22

L'an deux mil huit
le 19 décembre à 18 heures
le Conseil Municipal de la Commune d'ELLIANT (Finistère)
dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de
M. François LE SAUX, Maire.

Etaient présents tous les conseillers en exercice, sauf :
Denis YAOUANC qui a donné procuration à Jean-Jacques BERTHELOT
Damien FRANCES qui a donné procuration Marc TANGUY
Janice SAVAGE qui a donné procuration à Isabelle NOHAÏC
Philippe LE BORGNE qui a donné procuration à François LE SAUX

Excusé : Stéphane OLLIVIER

Monsieur Jean-Jacques BERTHELOT a été élu secrétaire.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de fixer ainsi qu'il
suit les tarifs communaux pour l'année 2008 :

OBJET :

**TARIFS
COMMUNAUX
2009**

	Tarifs 2008	Tarifs 2009
↳ Matériel, Main D'œuvre (tarifs horaires) :		
Tracto-pelle	52,17	53,21
Camion - Epareuse	38,86	39,64
Heure de Main d'Oeuvre	22,44	22,89
↳ Tarifs divers :		
Fourniture de terre noire (le m ³)	5,61	5,72
Fourniture et transport de terre noire (le m ³)	8,06	8,22
↳ Cimetière-taxes funéraires :	13,67	13,94
↳ Cimetière-concession :		
Concession/15 ans	133,14	135,80
Concession/30 ans	260,87	266,08
Concession/50 ans	392,44	400,29
↳ Columbarium-concession :		
Concession/5 ans	90	91,80
Concession/10 ans	165	168,30
Concession/20 ans	320	326,40

↳ Piscine :		
Visiteur et moins de 5 ans	1,10	1,15
de 5 à 18 ans	1,70	1,75
de 5 à 18 ans, carnet de 10 tickets	1,41	1,44
Adulte	2,55	2,60
Adulte, carnet de 10 tickets	2,16	2,20
↳ Transports scolaires (tarif trimestriel) :		
Elliant	47,20	48,14
Rosporden	47,20	48,14
Demi-trajet	30,09	30,69
↳ Centre aéré :		
Centre aéré journée	11,48	11,71
Supplément pour camp « été »	9,85	10,05
Centre aéré : ½ journée sans repas	5,68	5,79
Centre aéré : ½ journée avec repas	7,47	7,62
Garderie matin	1,08	1,10
Garderie soir (+goûter)	1,31	1,34
Garderie matin et soir	1,95	1,99
Centre aéré -enfants de l'extérieur- (sauf Tourc'h)	+ 30 %	

Tarifs réduits pour les familles de conditions modestes suivant le tableau ci-après :

BAREMES 2009 (REVENUS 2007)

	BAREME 1 : - 15 %		BAREME 2 : - 30 %		BAREME 3 : - 50 %	
	NET IMPOSABLE		NET IMPOSABLE		NET IMPOSABLE	
	1 PERSONNE	1 MENAGE	1 PERSONNE	1 MENAGE	1 PERSONNE	1 MENAGE
1 ENFANT	16838	23 656	11 226	15 715	8 270	10 338
2 ENFANTS	20 205	26 941	13 540	17 961	9 301	11 370
3 ENFANTS	23 570	30 309	15 717	20 205	10 338	12 403
PAR ENFANT EN +	3 367	3 367	2 246	2 246	1 033	1 033

↳ Loyer à usage d'habitation :		
<i>(montant de la caution : 1 mois de loyer)</i>		
Log. 1 rue Pierre Loti (mensuel)	-	320
Log. Etage - 9 rue de la mairie (mensuel)	418,20	426,56
Log. rdc - 11 rue de la mairie (mensuel)	418,20	426,56
Log. N° 1, rdc - rue Pasteur (mensuel)	408	416,16
Log. N° 2,étage - rue Pasteur (mensuel)	408	416,16
Bat.ZA.de Kérambars (trimestriel)	1 808,74	1 844,91
↳ Loyer de terrains :		
Location de terrain, l'ha	132,60	135,25
↳ Droit de place - aire de Keryanic :		
Emplacement (mensuel)	17,83	18,19
Borne camping car (le jeton)	2,20	2,30
↳ Tarifs camping :		
Adulte	1,94	1,98
Enfant - 7 ans	0,97	0,99
Emplacement	3,16	3,22
Voiture	0,92	0,94
Branchement électrique	2,14	2,18

Ordures ménagères	0,52	0,53
Tarif de groupe (colonie, centre aéré...)	1,48	1,51
Location annuelle emplacement mobil home	1 800,00	1 836
↳ Restaurant municipal :		
Repas enfant	2,56	2,61
Repas adulte	4,71	4,80
↳ Fusil hypodermique :		
Intervention pour un chien	23,54	24,01
Intervention pour un bovin	47,74	48,69
↳ Autres tarifs :		
location de panneaux	4,59	4,68
location de barrières	1,94	1,98
Fourniture de buses pour entrée de champ, le ml	18,36	18,73
Bitumage cour & accès privé, le m ²	10,80	11,02
Enrobés à chaud, le m ²	19,20	19,58

OBJET :

Sur proposition du Maire, et après avis de la Commission des Finances et du personnel, le Conseil Municipal décide de modifier ainsi qu'il suit le tableau des effectifs du personnel communal.

TABLEAU DES EFFECTIFS

Catégorie	Intitulé	Situation actuelle Nombre	Situation nouvelle Nombre
A	Attaché principal	1	1
	Rédacteur principal	1	1
B	Animateur	1	
	Animateur principal		1
C	Agent de maîtrise qualifié	1	1
	Agent de maîtrise	1	1
	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	3	4
	Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	2	2
	Adjoint administratif 2 ^{ème} classe – 17h30		1
	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	2	3
	Adjoint d'animation 1 ^{ère} classe		2
	Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe	3	1
	Adjoint d'animation 2 ^{ème} classe – 20h		1
	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	9	7
	ATSEM principal 2 ^{ème} classe	1	1
	ATSEM 1 ^{ère} classe	1	2
	ATSEM 1 ^{ère} classe – 28H		1
ATSEM 2 ^{ème} classe	1		
Agent du patrimoine 1 ^{ère} classe – 17h30	1	1	

OBJET :

**EMPRUNT
OPAC**

Pour financer l'opération de 3 pavillons en location-accession à Stang Louvard, L'OPAC de Quimper Cornouaille contracte auprès de la Caisse du Crédit Agricole du Finistère, un prêt PSLA d'un montant de 300 000 € pour une durée maximale de 30 ans.

Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- taux d'intérêt : 5,15 %
- échéance : trimestrielle
- révisabilité du taux d'intérêt : en fonction de la variation du taux du livret A

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 21 voix pour, 1 abstention :

- de donner sa garantie solidaire pour le remboursement de toutes sommes dues par l'emprunteur en capital et intérêts, indemnités et autres accessoires, et pour l'exécution des obligations stipulées au contrat d'emprunt,
- De renoncer à opposer au Crédit Agricole de Finistère l'exception de discussion des biens de l'emprunteur débiteur principal et toutes autres exceptions dilatoires,
- De prendre l'engagement de payer de ses deniers, à première réquisition du Crédit Agricole du Finistère, toute somme due au titre de cet emprunt en principal, intérêts, intérêts de retard, accessoires ainsi que tous frais et impôts qui, pour un motif quelconque n'auraient pas été acquittés par l'emprunteur à l'échéance exacte.

OBJET :

**ASSURANCES DU
PERSONNEL**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'une consultation de sociétés d'assurances a été réalisée pour la couverture des risques statutaires relatives au personnel : décès, maternité, adoption, paternité, accident de service, maladie ordinaire, longue maladie...

Après examen des différentes offres, la Commission des Finances propose les conditions de garanties suivantes :

- franchise : 15 jours fermes en maladie ordinaire
- base : traitement brut annuel
- durée du contrat : 5 ans

Et de retenir l'offre présentée par GROUPAMA Loire Bretagne, avec un taux de 4,50 % pour les agents CNRACL et 1,40 % pour les agents IRCANTEC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- décide de retenir les propositions de GROUPAMA Loire Bretagne
- autorise le Maire à signer le contrat d'assurances pour une durée de 5 ans

OBJET :

Le Conseil Municipal,

- Vu l'avis de la Commission des Finances en date du 9 décembre 2008,
- Décide de voter les décisions modificatives suivantes :

**DECISIONS
MODIFICATIVES
AU BUDGET**

Budget Commune

Fonctionnement

Dépenses

6413	Personnel non titulaire	6 100 €
61523	Entretien des voies et réseaux	20 000 €
61551	Entretien matériel roulant	5 000 €
6156	Entretien et maintenance copieurs	4 000 €
6247	Transports scolaires	11 000 €
6574	Subventions aux associations	5 800 €
66111	Intérêts des emprunts	-1 100 €
023	Virement à la section d'investissement	1 100 €
	TOTAL	51 900 €

Recettes

6419	Remboursement sur rémunération du personnel	3 000 €
7322	Dotations de solidarité communautaire	14 000 €
74122	Dotations de solidarité rurale	6 500 €
7388	Taxes sur les terrains constructibles	9 000 €
74127	Dotations de péréquation TP	3 700 €
7473	Subventions département	10 000 €
7484	Dotations de recensement	5 700 €
	TOTAL	51 900 €

Investissement

Dépenses

1641	Remboursement capital emprunt	1 100 €
------	-------------------------------	---------

Recettes

021	Virement de la section de fonctionnement	1 100 €
-----	--	---------

Budget Assainissement

Fonctionnement

Dépenses

66111	Intérêts des emprunts	910 €
6227	Frais d'actes et de contentieux	-910 €

Budget Eau

Fonctionnement

Dépenses

023	Virement à la section d'investissement	133,63 €
-----	--	----------

Recettes

777	Quote part des subventions d'investissements	133,63 €
-----	--	----------

Investissement

Dépenses

139111	Subventions Agence de l'eau	-13,18 €
139118	Subventions Etat	131,76 €
13912	Subventions Région	15,05 €
	TOTAL	133,63 €

Recettes

021	Virement de la section de fonctionnement	133,63 €
-----	--	-----------------